



Communiqué de presse

Les raisons pour lesquelles l'UNSA-Postes et la CGC ne sont pas favorables à la consultation nationale organisée par le comité national contre la « privatisation de la Poste », pour un débat public et un référendum sur le service public postal.

Tout d'abord, parce que la réponse est déjà induite dans la question posée par le comité : « Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser. Etes-vous d'accord avec ce projet ? ».

Pour la CGC et l'UNSA, la réponse est la suivante : « **Non**, nous sommes formellement opposées à la privatisation de La Poste, **mais** nous pensons qu'il faut changer le statut afin de permettre une augmentation du capital par des fonds 100% publics ».

Le problème, c'est que dans ce référendum tronqué, il s'agit d'un « package ». Ainsi, si vous « prenez » le changement de statut vous acceptez, voire, **vous cautionnez** la privatisation de La Poste.

Voilà un comité national qui réclame un débat public mais qui tue la discussion dans l'œuf en posant une question volontairement tronquée.

Nous rappelons que l'UNSA et la CGC ont voté contre le projet de loi au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat, jugeant que les garanties apportées par le gouvernement concernant la définition des entités institutionnelles pouvant participer à l'augmentation de capital sont trop imprécises pour garantir le caractère public à 100% du financement.

Ensuite, que le rôle de l'autorité de régulation s'avère trop important, mettant de fait La Poste sous tutelle s'il devait rester en l'état.

Enfin, en estimant également que le mode de financement des missions de service public est absent.

La CGC et L'UNSA continueront à se battre pour faire aboutir leurs demandes, mais restent persuadées que la sauvegarde du service public ne passera pas par un référendum dont les résultats sont connus d'avance.

Paris le 30 septembre 2009